

MUNICIPALITÉ DE TINGWICK

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 6 mai 2013 à la salle du conseil, située au 12, rue Hôtel-de-Ville, à Tingwick.

Sont présents : M. Paul-Émile Simoneau, maire (20h00)
MME Pierrette Allison, conseillère (20h00)
MM Marc Corriveau, conseiller (20h00)
André Bourassa, conseiller (20h00)
Yve Roux, conseiller (20h00)
Gaétan Hinse, conseiller (20h00)
Jocelyn De Serres, conseiller (20h00)

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20h00 par le maire, Paul-Émile Simoneau. Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire.

2013-05-152

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Jocelyn De Serres, appuyé le conseiller André Bourassa et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

PRÉSENTATION SOUMISSION CALCIUM

Ce sujet est remis à une séance ultérieure.

2013-05-153

PRÉSENTATION SOUMISSIONS CREUSAGE PUIITS MUNICIPAL

Les soumissions furent ouvertes à ou vers 15h05 lundi le 8 avril 2013 par Chantale Ramsay, directrice générale en présence de Madame Marie-Claude Nolet, secrétaire-réceptionniste de la Municipalité de Tingwick.

Entrepreneur	Coût	Conformité
Samson & Frères	51 470\$ (plus taxes applicables)	Non vérifiée
Degrandpré Puits Artésiens	59 626.25\$ (plus taxes applicables)	Non vérifiée
Groupe Puitbec	47 760\$ (plus taxes applicables)	Oui

Les prix soumis ne comprennent pas les taxes applicables.

Après vérification la soumission du Groupe Puitbec est la plus basse conforme.

En conséquence, sur proposition du conseiller Gaétan Hinse, appuyée par la conseillère Pierrette Allison, il est résolu que la soumission du Groupe Puitbec soit acceptée au prix mentionné précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2013-05-154

PRÉSENTATION COTATION AMÉNAGEMENT SALLE PAROISSIALE

Considérant que Construction Éric Michaud a déposé une offre de service pour l'aménagement de la salle paroissiale pour la somme de 14 800\$ plus taxes;

Considérant que Cuisi-Meubles S.M. a déposé une offre de service pour le comptoir de service, des armoires ainsi que 6 cubes pour agrandir le théâtre en cas de besoin pour la somme de 5 300\$ plus taxes;

En conséquence, sur proposition du conseiller Yve Roux, appuyée par le conseiller Marc Corriveau, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte les cotations de Construction Éric Michaud et de Cuisi-Meubles SM pour les sommes mentionnées précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS D'AVRIL 2013

Rien à signaler.

2013-05-155

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS D'AVRIL 2013

Considérant que les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 avril 2013 dans les délais légaux;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Gaétan Hinse, il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 avril 2013 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2013-05-156

ADOPTION DES COMPTES

Fournisseur	Description	Montant
Banque Nationale	Repas formation sentinelle directrice générale, annonce maison du 1272, chemin Craig sur Lespacs et produits nettoyants pour aqueduc	65.06\$
Beaudoin et fils	Réparation porte à code de la caserne de pompiers	108.02\$
Bell mobilité	Frais de cellulaire avril 2013	232.54\$
Boivin et Gauvin	Mousse pour camion pompe	384.02\$
Buropro	Papeterie bureau, aqueduc et urbanisme	239.07\$
Carrefour action municipale et famille	Adhésion 2013-2014	80.48\$
Cherbourg sanitaire et emballage	Produits entretien salle paroissiale, bureau administratif et Sentier les Pieds d'Or	769.50\$
Communication Spectrocom	Réparation télécommunication service incendie	110.09\$
Coop du Pré-Vert	Achats divers	292.94\$
Corporation Sud Média	Avis public : second projet règlement #2013-337 Domaine des Loisirs Plourde et avis second projet règlement #2013-338 M. Russell McNeil et demande de dissolution caserne des jeunes	1 324.53\$
Danielle Prince	Repas pompiers de Tingwick mise à feu	315.00\$
D-Koto	Projet plan architecte nouvelle patinoire	5 173.88\$
Dépann du Village	Eau, lait, sucre, café, etc.	55.62\$
Desroches	Diesel	2 238.17\$
DJL Rive Sud	Asphalte froide	1 181.83\$
Éco-L'eau	Compagnonage eau potable Guy Jr. Gauthier	1 115.26\$
Électro Alarme	Réparation pagette pompier	79.33\$
Entreprise M.O.	Location camion asphalte froide, matériaux ponceau rang 9 et dégeler ponceau rang 6	1 207.23\$
Exova	Analyse eau potable et usée	376.55\$
Extincteur Victo	Recharge bonbonnes service incendie	726.61\$
Fondation solidarité jeunesse	Journée Normand Maurice 2013	355.25\$

Formiciel	Enveloppes et formulaires chèques	609.40\$
Formules municipales	Livres des minutes, feuilles index et reliure	297.02\$
Garage G. Allison	Essence, réparation camion #6, ford F-150 et entretien camion incendie	975.88\$
Geneviève Brizard	Achats service de garde	146.63\$
Grenier Petite mécanique	Chaîne au carbure/scie des pompiers	184.88\$
Groupe Ultima	Assurances camion-citerne neuf	777.00\$
Guy Jr. Gauthier	Frais de repas formation eau potable	26.85\$
Hydro-Québec	Électricité station des eaux usées et station de pompage	2 134.31\$
Hydro Québec	Électricité bureau administratif, caserne et garage municipal	1 560.28\$
Hydro-Québec	Électricité OTJ	973.10\$
Hydro-Québec	Électricité station d'épuration et 1272, chemin Craig	2 608.91\$
Hydro-Québec	Électricité salle paroissiale, service de garde et bibliothèque	1 963.62\$
Hydro-Québec	Électricité parc à l'ombre des pins	100.26\$
Hydro-Québec	Électricité lumières de rues	770.12\$
J.U Houle	Pièces toilette bibliothèque	31.88\$
Véronique Pépin	Mise à jour du site internet 2 ^e versement	544.67\$
Linda Ouellette	Rédaction «Rassembleur» d'avril 2013	300.00\$
Machineries Serge Lemay	Pièces camion #2	17.64\$
Marc Ouellette	Cellulaire mai 2013	30.00\$
Média Transcontinental	Avis public : second projet règlement #2013-337 Domaine des Loisirs Plourde et avis second projet règlement #2013-338 M. Russell McNeil et demande de dissolution caserne des jeunes	1 192.53\$
Mission HGE	Réinstallation des loggers et préparation du dossier pour la construction d'un nouveau puits	1 944.63\$
Monty Coulombe	Honoraires professionnels Plastique Laroussi, Jean-Marie De Serre, dossier général, procuration élection, loi d'accès à l'information et urbanisme divers	2 542.25\$
MRC d'Arthabaska	Quote-part 3 ^{ème} versement et formulaire permis	51 038.85\$
Normand Brassard (2006)	Vidange de fosse septique complète	1 100.00\$
Paul-André Baril	Cellulaire mai 2013	30.00\$
Paul-Émile Simoneau	Cellulaire mai 2013	50.00\$
Petite caisse	Courrier recommandé, envoi du livre du 150 ^e (remboursé par le client)	87.51\$
Pièces d'auto Allison	Pièces garage, camion #7 et poste de commandement	855.75\$
Planage d'asphalte Expert	Balayage des rues	2 116.11\$
Pneus Dominic	Changer pneus arrière par ceux avant camion #2	32.19\$
Pompes et traitement d'eau Bois-Francs	Pièces aqueduc	143.01\$
Poste Canada	Timbres et rassembleur avril 2013	747.99\$
René Poisson	Réparation camion #2	765.74\$
Société de développement Durable (Gesterra)	Collecte et transport matières résiduelles avril 2013, traitement des matières résiduelles mars 2013 et bac brun perdu	12 509.24\$
Station du Mont Gleason	Dons années 2013 et classe neige service de garde	1 579.92\$
Sogetel	Lignes téléphoniques avril 2013	461.47\$

Technic SM	Sécurité accès aux dossiers sur le serveur	72.43\$
Télébec	Ligne téléphonique station de pompage	94.82\$
VFD	Produits entretien service incendie	54.85\$
Ville d'Asbestos	Entraide incendie 209, chemin Craig et entente loisirs	546.05\$
Ville de Victoriaville	Accès aux services récréatifs, culturels et communautaires année 2013	1 484.91\$
Ville de Warwick	Entente intermunicipales opération 2013, entraide incendie 3208, chemin Craig et 294, chemin du Mont Gleason	6 068.40\$
XÉROX	Photocopies photocopieur citoyen et bureau	913.37\$
Salaires	Salaires avril 2013	16 905.90\$
Total		133 821.35\$

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par la conseillère Pierrette Allison, il est résolu que les comptes présentés soient acquittés pour une somme totale de cent trente-trois mille huit cent vingt-et-un dollars et trente-cinq sous. (133 821.35\$)

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

INSPECTEUR MUNICIPAL

2013-05-157

Achat asphalte de réparation (approximativement 100 tonnes)

Il est proposé par le conseiller André Bourassa, appuyé par le conseiller Gaétan Hinse et résolu que l'inspecteur municipal, Benoît Lambert soit autorisé à effectuer l'achat d'asphalte de réparation pour une somme n'excédant pas 24 999.99\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2013-05-158

Empierrement rang 6 : vis-à-vis la propriété de Messieurs Jean-Denis et Bruno Hinse

Considérant que le talus longeant la propriété de Messieurs Jean-Denis et Bruno Hinse est instable et décroche;

Considérant que certains arbres ainsi que des pierres risquent de tomber sur le rang 6;

Considérant qu'il y aurait lieu d'effectuer de l'empierrement afin de stabiliser le talus;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marc Corriveau, appuyée par la conseillère Pierrette Allison, il est résolu que l'inspecteur municipal effectue l'empierrement du talus situé vis-à-vis la propriété de Messieurs Jean-Denis et Bruno Hinse dans le rang 6.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2013-05-159

Demande de soumission : pavage Chemin Craig (2 km)

Il est proposé par le conseiller Gaétan Hinse, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres et résolu que la Municipalité de Tingwick demande des soumissions pour apposer une couche d'usure et paver le Chemin Craig sur 2 km avec 1 ½ pouce de pavage. Les soumissions devront être déposées avant 11h lundi le 3 juin 2013. La Municipalité de Tingwick ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2013-05-160

Demande de soumission : rechargement Chemin du Radar

Il est proposé par le conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Yve Roux et résolu que la Municipalité de Tingwick demande des soumissions pour le rechargement du Chemin du Radar. Les soumissions devront être déposées avant 11h lundi le 3 juin 2013. La Municipalité de Tingwick ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

INSPECTEUR EN BÂTIMENT

2013-05-161

Règlement #2013-337 amendant le règlement de zonage #2010-311 de la Municipalité de Tingwick visant un développement en projet intégré situé dans la zone AF-7

Sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Gaétan Hinse, il est résolu que le règlement intitulé «Règlement #2013-337 amendant le règlement de zonage #2010-311 de la Municipalité de Tingwick visant un développement en projet intégré situé dans la zone AF-7», soit adopté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2013-05-162

Règlement #2013-338 amendant le règlement de zonage #2010-311 de la Municipalité de Tingwick afin de permettre l'usage résidentiel dans un bâtiment commercial dans la zone C-2

Sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Gaétan Hinse, il est résolu que le règlement intitulé «Règlement #2013-338 amendant le règlement de zonage #2010-311 de la Municipalité de Tingwick afin de permettre l'usage résidentiel dans un bâtiment commercial dans la zone C-2», soit adopté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2013-05-163

Règlement #2013-339 amendant le règlement de permis et certificats #2010-314 de la Municipalité de Tingwick afin de déterminer le coût des permis et certificats

Sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Marc Corriveau, il est résolu que le règlement d'amendement au règlement de permis et certificats intitulé «Règlement #2013-339 amendant le règlement de permis et certificats #2010-314 de la Municipalité de Tingwick afin de déterminer le coût des permis et certificats», soit adopté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2013-05-164

Demande d'autorisation CPTAQ : Monsieur Ghislain Gagnon

Considérant que le lot visé est le P-398 du Canton de Tingwick;

Considérant que le propriétaire désire utiliser sa résidence existante afin d'opérer un gîte incluant un service de massage et son garage existant afin d'y installer un atelier pour fabriquer et sculpter des objets en bois;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Gaétan Hinse, il est résolu que la Municipalité de Tingwick recommande l'acceptation de la présente demande d'autorisation pour les motifs suivants :

- Cette demande est conforme aux règlements en vigueur sur le territoire de la Municipalité de Tingwick;
- Cette demande ne causera aucun préjudice pour le futur;
- Cette demande n'implique pas l'ajout de bâtiment donc aucun préjudice supplémentaire pour l'agriculture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**Demande changement de zonage : Madame Annie-Claude Dion : garderie
La résolution numéro 2013-05-165**

Considérant que Madame Annie-Claude Dion désire instaurer une garderie en milieu familial;

Considérant que la résidence de Mme Dion est située dans la zone A-3 et que les garderies ne sont pas autorisées dans cette zone;

Considérant que la Commission de protection du territoire agricole confirme que l'instauration d'une garderie dans une résidence existante bénéficiant de droits acquis ne constitue pas l'ajout d'un nouvel usage qui requerrait une autorisation de la Commission;

Considérant que Mme Dion demande à la Municipalité de Tingwick d'effectuer un changement de zonage pour sa zone afin d'autoriser son projet de garderie;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Yve Roux, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte la demande de Mme Dion et embauche la firme EXP afin que celle-ci présente un projet de modification.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

- ✓ MRC d'Arthabaska : projet de règlement modifiant le règlement numéro 200 édictant le Schéma d'aménagement et de développement de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska, deuxième génération, ayant trait à la zone inondable de la rivière Nicolet Sud-Ouest près des rues Boulet, Tardif et des Pins à Kingsey Falls;
- ✓ MRC d'Arthabaska : projet de règlement modifiant le règlement numéro 200 édictant le Schéma d'aménagement et de développement de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska, deuxième génération, ayant trait à l'agrandissement du périmètre d'urbanisation de la Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford;
- ✓ MRC d'Arthabaska : consultation publique sur les projets de règlements modifiant le règlement numéro 200 édictant le Schéma d'aménagement et de développement de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska, deuxième génération : 1- ayant trait à l'agrandissement du périmètre d'urbanisation de la Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford, 2- ayant trait à la zone inondable de la rivière Nicolet Sud-Ouest près des rues Boulet, Tardif et des Pins à Kingsey Falls;
- ✓ MRC d'Arthabaska : projet de règlement modifiant le règlement numéro 200 édictant le Schéma d'aménagement et de développement de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska, deuxième génération, ayant trait aux élevages à forte charge d'odeur;
- ✓ MRC d'Arthabaska : projet de règlement modifiant le règlement numéro 200 édictant le Schéma d'aménagement et de développement de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska, deuxième génération, ayant trait à la création d'une affectation îlot déstructuré de type 2 sur le chemin Laurier à Saint-Norbert-d'Arthabaska;
- ✓ Desjardins : conservation du centre financier de Tingwick réponse à notre demande;
- ✓ MRC d'Arthabaska : projet de règlement modifiant le règlement numéro 200 édictant le Schéma d'aménagement et de développement de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska, deuxième génération, concernant les usages dans l'affectation îlots déstructuré de type 2 située dans la Ville de Warwick;
- ✓ Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick : fin de l'entente relative à la fourniture de services pour la protection et la prévention contre l'incendie;
- ✓ Gesterra : bilan des matières résiduelles de 2012;
- ✓ Ministère de la Santé et des Services sociaux : convention d'aide financière «*programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA)*»;
- ✓ Ministère des Transports : aide à l'amélioration du réseau routier

Périodes de questions.

Le maire Paul-Émile Simoneau invite les citoyens à la période de questions.

Des questions sont posées sur le sujet suivant : entente service incendie avec la Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick.

ADMINISTRATION

2013-05-166

Embauche animateur camp de jour

Considérant que le comité de sélection a reçu des candidates pour le poste d'animateur camp de jour pour l'année 2013;

Considérant que les 5 candidates reçues nous ont surpris par leur vivacité et leur potentiel;

Considérant que la Municipalité de Tingwick a accès à différentes subventions;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par Pierrette Allison, il est résolu que les candidates suivantes soient embauchées pour les subventions suivantes :

- Shany Garneau (aucune subvention) 40 heures semaine : sentier les Pieds d'or, aide au camp de jour, aide pour le grand ménage dans différents bâtiments de la municipalité.
- Audrey Paré Grenier (subvention du Carrefour jeunesse emploi : Apprenti-stage) : 80 heures pour l'été : aide au Sentier Les Pieds d'Or;
- Cassandra Grenier-Proulx (subvention du Carrefour jeunesse emploi : Apprenti-stage) : 80 heures pour l'été : aide au Sentier Les Pieds d'Or;
- Lorianne Boucher (subvention fédéral étudiant) : 40 heures semaine : animatrice camp de jour 2013
- Anny Tardif : (subvention Carrefour jeunesse emploi : Expérience travail été) 150 heures pour l'été : guide pour l'exposition du 150^e et aide au Sentier Les Pieds d'Or;
- Laurence G. Bergeron : (subvention Carrefour jeunesse emploi : Expérience travail été) 150 heures pour l'été : aide Sentier Les Pieds d'Or (déjà en poste)

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2013-05-167

Règlement #2013-340 concernant un emprunt de 703 698\$ pour la construction d'une garderie

Attendu que la Municipalité de Tingwick désire construire un immeuble à revenu abritant un Centre de la Petite Enfance ainsi qu'un air de jeux et un stationnement;

Attendu que la Municipalité de Tingwick est partenaire avec le Centre de la petite enfance la Forêt Enchantée pour la réalisation d'un projet de création de 29 places subventionnées sur le territoire de Tingwick;

Attendu que le Ministère de la Familles à octroyé 29 places en garderie subventionnées;

Attendu que le CPE la Forêt Enchantée sera locataire de l'emplacement et paiera mensuellement une location tel que stipulé dans un bail à signer entre les parties;

Attendu que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné par le conseiller, Jocelyn De Serres lors de la séance du conseil tenue le 2 avril 2013;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Pierrette Allison, appuyée par le conseiller Gaétan Hinse, il est ordonné et statué par le conseil de la Municipalité

de Tingwick ce qui suit, à savoir :

ARTICLE 1

Le préambule ci-dessus fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le conseil est autorisé à exécuter ou à faire exécuter des travaux de construction d'un immeuble à revenu abritant un Centre de la Petite enfance ainsi qu'un air de jeux et un stationnement, sur la rue Hôtel-de-Ville selon les plans d'aménagement préparés par la firme Bourassa, Maillé, Architectes, portant le numéro 1329-12 de février 2012 incluant l'aperçu du coût probable des travaux du 22 février 2012, lesquelles font partie intégrante du présent règlement comme annexe A.

ARTICLE 3

Le conseil est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas 703 698\$ pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 4

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 703 698\$, sur une période de 15 ans. Le présent règlement détermine le remboursement de la dette en tout temps sans aucune pénalité.

ARTICLE 5

Les dépenses autorisées par le présent règlement pour la construction d'un immeuble à revenu abritant un Centre de la Petite Enfance, sont en partie mises à la charge des propriétaires des biens-fonds imposables desservis par la municipalité selon le rôle d'évaluation en vigueur tel qu'établi par la MRC d'Arthabaska et il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé chaque année durant la période de remboursement dudit emprunt commençant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement sur chacun des lots de terre et/ou des propriétés immobilières faisant partie du territoire de la Municipalité de Tingwick une taxe spéciale suivant l'évaluation desdites propriétés pour pourvoir au paiement d'une partie en capital et en intérêts de l'emprunt total nécessité par les dépenses autorisées par le présent règlement, ladite taxes spéciale devenant due en même temps que la taxe générale. L'autre partie du capital et de l'intérêts sera à la charge des locataires (CPE).

ARTICLE 6

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 7

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement la contribution du locataire qui lui sera versée à titre de loyer. Cette contribution paiera une partie de la dépense décrétée par le présent règlement.

ARTICLE 8

Le présent règlement entrera en vigueur après l'accomplissement des formalités édictées par la loi.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Il est proposé par le conseiller Gaétan Hinse, appuyé par le conseiller Jocelyn De Serres et résolu que la Municipalité de Tingwick paie la somme de 50\$ à COPERNIC pour son adhésion pour l'année 2013.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**Mme Jade Bégin-Dorais : non paiement service de garde
La résolution numéro 2013-05-169**

Considérant que Madame Jade Bégin-Dorais n'a pas remboursé ses frais de service de garde;

Considérant que Mme Bégin-Dorais n'utilise plus le service de garde car elle demeure dans une autre municipalité donc la municipalité ne peut pas retirer son enfant de ce service;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par la conseillère Pierrette Allison, il est résolu que la Municipalité de Tingwick annule ladite facture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2013-05-170

Remboursement suite à des modifications d'évaluation

Il est proposé par le conseiller Marc Corriveau, appuyé par la conseillère Pierrette Allison et résolu que suite à des modifications d'évaluation les remboursements suivants soient effectués :

Patrick Simoneau	2 402.19\$
Gérard Royer	1 978.48\$
Henriette Charland	58.17\$
Développement JPRS inc.	76.29\$
Ferme Roulante	31.81\$
Ferme Hireault inc.	897.75\$

Total : 5 444.69\$

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Vacances directrice générale : du 13 au 17 mai inclusivement (semaine de l'an 2012)

Ce sujet est remis à une séance ultérieure.

2013-05-171

Participation à la journée Normand-Maurice édition 2013

Il est proposé par le conseiller André Bourassa, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres et résolu que la Municipalité de Tingwick participe à la journée Normand-Maurice édition 2013 pour la somme de 355.25\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2013-05-172

Félicitations à Mlle Magdalena Morales et Père Romuald Arbina : médaille du Lieutenant-gouverneur

Considérant que Mlle Magdalena Morales a reçu une médaille du Lieutenant-gouverneur pour avoir rencontré les objectifs de son programme d'études, a une influence positive au sein de sa communauté, fait preuve de détermination et de don de soi par son engagement dans sa collectivité;

Considérant que le Père Romuald Arbina a reçu également une médaille du Lieutenant-gouverneur pour son rayonnement de façon tangible dans sa communauté et pour son action bénévole;

En conséquence, sur proposition du conseiller André Bourassa, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que le conseil de la Municipalité de

Tingwick félicite Magdalena et Père Romuald Arbina pour leur médaille et leur mentionne leur fierté d'avoir des gens comme eux qui font partie de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**Achat appareils respiratoires : service de sécurité incendie
La résolution numéro 2013-05-173**

Considérant que des cotations ont été demandées dont voici les résultats :

Aréo-Feu : 4 895\$/chacun (plus taxes applicables)

Protection incendie CFS : 4 595\$/chacun (plus taxes applicables)

En conséquence, sur proposition du conseiller Yve Roux, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que la Municipalité de Tingwick achète 2 appareils respiratoires de Protection incendie CFS au montant décrit précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2013-05-174

Achat de deux habits de combat : service incendie

Il est proposé par le conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Gaétan Hinse et résolu que la Municipalité de Tingwick achète 2 habits de combat pour le service incendie de la compagnie Aréo-Feu au montant de 4 079\$ chacun plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2013-05-175

Achat de 16 chaises pour la salle paroissiale

Considérant que 16 chaises sont à remplacer à la salle paroissiale;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par André Bourassa, il est résolu que la Municipalité de Tingwick achète 16 chaises de Buro Pro au prix de 49.99\$ chacune taxes non incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2013-05-176

Retirer Me Mélanie Pelletier du dossier de M. Jean-Marie De Serre mais en cas de besoin la directrice générale pourra demander conseil

Considérant que suite à une décision du conseil les demandes de M. Jean-Marie De Serres devaient se faire par le biais de Me Mélanie Pelletier, avocate de la Municipalité de Tingwick;

Considérant qu'à ce jour quelques centaines de dollars en avocat ont été nécessaires;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Pierrette Allison, appuyée par le conseiller André Bourassa, il est résolu que Me Pelletier soit retirée du dossier mais que si la directrice générale, Chantale Ramsay a besoin de conseil juridique dans ce dossier qu'elle pourra faire appel à Me Pelletier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2013-05-177

Association pour l'intégration Social région des Bois-Francs : animateurs camp de jour

Considérant que l'Association pour l'intégration Social région des Bois-Francs : animateurs camp de jour désire avoir un partenariat avec la Municipalité de

Tingwick afin que 2 enfants ayant une déficience intellectuelle puissent participer au camp de jour 2013;

Considérant que l'association offre de défrayer le salaire d'une animatrice et que l'autre devra être défrayé par la municipalité;

Considérant que les enfants participeront au camp de jour 2 jours semaine et que 4 à 5 animateurs sont déjà embauchés pour l'été;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gaétan Hinse, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte la présente demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2013-05-178

Annuler résolution numéro 2012-08-325 «Briller par sa détermination»

Considérant que dans sa résolution numéro 2012-08-325 le conseil acceptait de mettre sur ses documents officiels «Briller par sa détermination» dans le cadre de la campagne promotionnelle Victoriaville et sa région;

Considérant qu'un modèle a été présenté au conseil;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Marc Corriveau, il est résolu que la Municipalité de Tingwick est prête à inclure «Briller par sa détermination» sur sa correspondance mais refuse d'y inclure Victoriaville et sa région.

Le maire, Paul-Émile Simoneau mentionne sa dissidence.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2013-05-179

Partenaires 12-18 : don de plantes et compost : campagne de financement : forfaitaire

Considérant que le nouvel organisme Partenaires 12-18 débute et est en pleine campagne de financement;

Considérant que l'an passé la Municipalité de Tingwick avait embauché 4 étudiants au salaire minimum;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gaétan Hinse, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que la Municipalité de Tingwick remettre la même somme que la somme totale des 4 étudiants de l'an passé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2013-05-180

Partenaires 12-18 : cotisation année 2013 : 2 623.50\$

Considérant que Partenaires 12-18 est maintenant un organisme reconnu à Tingwick;

Considérant qu'une contribution est demandée afin d'obtenir les services pour une période de 10 mois;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par la conseillère Pierrette Allison, il est résolu que la Municipalité de Tingwick paie la somme de 2 623.50\$ à Partenaires 12-18 à titre de contribution jusqu'au 31 décembre 2013.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2013-05-181

Prévention 2013 : Ville d'Asbestos : inclus dans entente de desserte

Considérant que dans sa résolution numéro 2013-04-136 la Municipalité de Tingwick mentionnait à la Ville d'Asbestos que dorénavant elle ferait la

prévention dans le secteur Trois-Lacs;

Considérant qu'après discussion avec le directeur du service de sécurité incendie de Tingwick, Marc Ouellette et M. Martin Leblond de la MRC d'Arthabaska ceux-ci nous mentionne que lorsqu'une partie d'un territoire est desservie par une autre municipalité que la prévention sur cette partie de territoire doit être effectuée par la municipalité qui la dessert;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marc Corriveau, appuyée par le conseiller Jocelyn De serres, il est résolu que la Municipalité de Tingwick indique à la Ville d'Asbestos que celle-ci doit effectuée la prévention dans le secteur quelle dessert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2013-05-182

Embauche de 2 nouveaux pompiers : Messieurs Martin Lambert et Sylvain Turcotte

Il est proposé par le conseiller Yve Roux, appuyée par le conseiller Gaétan Hinse et résolu que la Municipalité de Tingwick embauche Messieurs Martin Lambert et Sylvain Turcotte à titre de pompier volontaire. Messieurs Lambert et Turcotte s'engagent à suivre la formation de pompier 1 et recevront 2 000\$ chacun 1/3 à la première section réussie et les 2/3 lors de la réception du diplôme pompier 1. Les frais inhérents leurs seront remboursés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2013-05-183

Appuie G05 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre

Attendu les négociations commerciales en cours entre le Canada et les pays européens et de la région Asie-Pacifique pour d'éventuels accords de libre-échange;

Attendu que ces accords pourraient éventuellement toucher des produits agricoles;

Attendu que l'agriculture est l'un des principaux piliers économique du Canada;

Attendu que c'est avec l'agriculture que sont nées les municipalités de la MRC d'Arthabaska;

Attendu que le système de gestion de l'offre pour les productions de lait, de poulets, de dindons, d'œufs d'incubation et d'œufs de consommation vise à ce que soient produits les volumes nécessaires pour répondre adéquatement aux besoins canadiens;

Attendu que cela permet d'éviter la production de surplus qui devraient être écoulés à perte;

Attendu que le système de gestion de l'offre amène aussi comme bénéfices des prix à la production et de détail plus stables;

Attendu que cela favorise le maintien de fermes dans les communautés;

Attendu que de plus en plus, la population est sensible à la consommation d'aliments produits localement;

Attendu que les producteurs canadiens sous gestion de l'offre comptent entièrement sur le prix du marché et ne reçoivent aucune subvention gouvernementale pour soutenir leurs revenus;

Attendu que dans ce contexte, ils ont besoin d'être protégés pour éviter que leur marché soit envahi par des productions faites avec des règles moins strictes;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Gaétan Hinse, il est résolu que la Municipalité de Tingwick soutienne le gouvernement canadien dans ses négociations commerciales afin qu'il obtienne

les conditions nécessaires au maintien intégral de la gestion de l'offre au Canada.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**Demande de soumissions panneaux signalétiques phosphorescentes
La résolution numéro 2013-05-184**

Considérant que l'achat de panneaux signalétique phosphorescentes est devenu nécessaire afin de permettre aux services d'urgences de repérer rapidement un adresse;

En conséquence, sur proposition du conseiller Yve Roux, appuyée par le conseiller Marc Corriveau, il est résolu que la Municipalité de Tingwick demande des soumissions pour l'achat et l'installation de panneaux signalétiques phosphorescentes. Les soumissions devront être reçues avant 11h lundi le 3 juin 2013. La Municipalité de Tingwick ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2013-05-185 Remerciement don table de hockey à air : Mme Nathalie Rondeau et M. Ghislain Dubois

Il est proposé par le conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Gaétan Hinse et résolu que le conseil de Tingwick remercie Madame Nathalie Rondeau et Monsieur Ghislain Dubois pour le don d'une table de hockey à air à l'OTJ.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2013-05-186 Modification carte routière : coût supplémentaire

Considérant qu'Absolu demande un montant de 635\$ pour la confection de la carte routière;

Considérant que ces coûts supplémentaires sont dus au fait que beaucoup de gens ont modifié leur carte d'affaire et les photos devront être changées;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par la conseillère Pierrette Allison, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte les coûts supplémentaires.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2013-05-187 Comité de bienfaisance : demande pour un lave-auto le 18 ou en cas de pluie le 19 mai

Considérant que le Comité de bienfaisance demande l'autorisation d'utiliser l'accès au terrain et à l'eau du garage sur la rue de l'Hôtel-de-Ville pour leur lave auto;

Considérant que les fonds amassés seront alloués aux collations mensuelles à l'École Saint-Cœur-de-Marie;

Considérant qu'il demande également la gratuité du certificat pour la vente de garage;

En conséquence, sur proposition du conseiller Yve Roux, appuyée par le conseiller Gaétan Hinse, il est résolu que la Municipalité de Tingwick autorise l'accès au terrain et à l'eau du garage pour leur lave-auto mais ne peut légalement offrir la gratuité du certificat pour la vente de garage.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2013-05-188 26^e colloque de la fondation rues Principales : mercredi le 25 septembre

Il est proposé par le conseiller Gaétan Hinse, appuyée par le conseiller Marc

Corriveau et résolu que la conseillère, Pierrette Allison et le conseiller André Bourassa soient autorisés aux fins des présentes à assister au 26^e colloque de la fondation rues Principales le mercredi 25 septembre au coût de 285\$ par inscription. Les frais inhérents leur seront remboursés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**Formation à la sensibilisation à la politique municipale : maire ou conseiller :
Cégep de Sorel-Tracy**

Personne n'est disponible.

2013-05-189

Offre de service : programme «À pied, à vélo, ville active»

Considérant l'existence du programme À pied, à vélo, ville active de Vélo Québec qui appuie la création de villes actives;

Considérant que la Municipalité de Tingwick veut encourager ses citoyens à la vie active;

Considérant que la Municipalité de Tingwick veut offrir des lieux appropriés, sécuritaires et stimulants pour la pratique de la marche et du vélo à ses citoyens et citoyennes;

Considérant que les décisions prises par la Municipalité de Tingwick en matière d'aménagement du territoire, de sécurité, de loisirs et d'environnement ont une grande influence sur l'utilisation de modes de transport actif par ses citoyens et citoyennes;

Considérant qu'une approche transversale peut contribuer à créer un environnement approprié pour les déplacements actifs pour tous les citoyens et citoyennes;

Considérant que l'administration de la Municipalité de Tingwick désire encourager l'utilisation de modes de transport actif afin de participer à la promotion de la santé et du bien-être des citoyens et citoyennes de son territoire, tout en améliorant son bilan environnemental;

Considérant qu'il est important que la Municipalité de Tingwick assume le leadership d'une municipalité active;

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Pierrette Allison, appuyé par le conseiller Jocelyn De Serres et résolu que la Municipalité de Tingwick :

- ✚ Adhère au programme À pied, à vélo, ville active de Vélo Québec.
- ✚ Identifie un répondant À pied, à vélo, ville active dans la municipalité.
- ✚ Participe à l'évaluation du programme À pied, à vélo, ville active.
- ✚ Adopte et fasse la promotion, à l'intérieur de ses champs de compétence, des politiques municipales favorisant l'utilisation des modes de transport actif.
- ✚ Met en œuvre, dès cette année, des mesures concrètes découlant de cet engagement.
- ✚ Fasse un bilan annuel des aménagements réalisés et des politiques adoptées en faveur du transport actif.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2013-05-190

Don Fondation québécoise du cancer

Il est proposé par le conseiller Yve Roux, appuyé par le conseiller Jocelyn De Serres et résolu que la Municipalité de Tingwick effectue un don de 100\$ à la

Fondation québécoise du cancer.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**CDCBF : déjeuner des Bons Coups 2013 : 10\$ pour les membres
La résolution numéro 2013-05-191**

Il est proposé par le conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Gaétan Hinse et résolu que la conseillère, Pierrette Allison soit autorisée à assister au déjeuner des Bons Coups 2013 de la CDCBF au coût de 15\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2013-05-192

Remerciement Port de Trois-Rivières : don volume «L'histoire du port de Trois-Rivières» pour la bibliothèque municipale

Considérant que l'Administration portuaire de Trois-Rivières offre gratuitement un exemplaire du livre «L'histoire du port de Trois-Rivières» à la bibliothèque municipale de Tingwick;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Yve Roux, il est résolu que le conseil de la Municipalité de Tingwick remercie Monsieur Gaétan Boivin, président directeur général et son équipe de l'Administration portuaire de Trois-Rivières pour l'excellent volume remis à la bibliothèque.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2013-05-193

Correction de faits : page 83 de l'album du 150^e : service de garde

Considérant qu'il doit y avoir des corrections de faits dans la page 83 de l'album du 150^e concernant le service de garde;

Considérant que ce document sera conservé dans les archives et doit être le plus juste possible;

En conséquence, sur proposition du conseiller André Bourassa, appuyée par le conseiller Yve Roux, il est résolu que la Municipalité de Tingwick effectue des corrections de faits à la page 83 et en remettre une copie à chaque personne qui ont le livre et qui désirent la correction.

Le maire, Paul-Émile Simoneau mentionne sa dissidence.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2013-05-194

Démolition hangar 1272, Chemin Craig : Monsieur Daniel Charland

Considérant que la Municipalité de Tingwick désire faire démolir le hangar au 1272, Chemin Craig;

Considérant que des prix ont été demandé à un entrepreneur qui lui estime les coûts de démolition à 5 000\$;

Considérant que Monsieur Daniel Charland offre ses services pour la démolition et cela gratuitement à la condition de conserver les matériaux et qu'il demande un délai de fin mai à fin septembre;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Marc Corriveau, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte l'offre de M. Charland étant donné que le coût de démolition est moindre que l'évaluation. M. Charland devra avoir terminé avant la date mentionné, il devra remettre une assurance responsabilité à la Municipalité de Tingwick avant le début des travaux et fournir la preuve qu'il possède les permis requis à la démolition.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Je, Paul-Émile Simoneau, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.

Paul-Émile Simoneau, maire

%%